 **AMICALE** 

Du 16èmerégiment de dragons et du 7ème régiment de Cuirassiers.

PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE

ANNEE 2020

En raison de la crise sanitaire inédite le comité de l’Amicale a décidé le 13 juillet 2020 de ne pas réunir ses membres à l’occasion de son assemblée générale annuelle mais de l’organiser par correspondance. Cette décision exceptionnelle non prévue dans nos statuts n’a soulevé aucunes objections de votre part. En conséquence l’ordre du jour accompagné du rapport moral et du rapport financier a été transmis aux membres le 19 novembre 2020 avec un retour du bulletin de vote pour le 7 décembre 2020 dernier délai. Veuillez trouver ci-dessous le compte rendu de ce vote.

* Effectif de l’amicale à la date du 7 décembre 2020 : 74 adhérents, à jour de leur cotisation.
* Adhérents ayant transmis leur bulletin de vote : 38

ANDRIS Jean-Pierre – BEAU Christian – BELHANI Lakhmissi - BIAIS Jean-Claude - BONNE Géry – BOST Eugène – BRICOTTEAUX René - CALLEJA Germain – CARROEN Fernand - CHATILLON Christian – CHEUTIN Gérard – CUVILLIER Gilbert - DARBARIE Christian – DELAPORTE Marie-Claude - DELLERIE Alain - DELOR Laurent – DESCHERVOIS Jacky - FERIN Louis – GRANDMOUGIN Jean-Luc - GUITTEAUD Jean-Daniel – HERZOG Joseph - JOLLANT Francis – KESSLER Fernand - LE GALL Jean-Marie - LEFIN Jean-Etienne –LERICHE Georges – LESPAGNOL Monique – MARTINEZ Michel – PELTIER Michel – PRINZ Roland- RAYNAUD Daniel – SAILLY Jacques – SEGATTO Noël – SMESMAN DE WEIRDT Robert – SPECHT Jean-Jacques - TELLIEZ Guy - TOULOUSE Jacky – VANGREVELINGHE Francis.

* Adhérent ayant transmis son bulletin de vote mais non à jour du versement de la cotisation : 1

DE VILLAINE Jacques

1. Le rapport moral, non soumis au vote, n’a donné lieu à aucunes observations particulières
2. Le rapport financier de l’année 2019 a été approuvé à l’unanimité.
3. L’élection pour un mandat d’un an de chaque membre du comité, à jour de leur cotisation et ayant fait acte de candidature, a été faite à la majorité. Le bureau est ainsi composé :
* Président : Germain CALLEJA ;
* Vice-présidents : Fernand KESSLER,

Alain DELLERIE et Jean-Etienne LEFIN

* Trésorier : Francis JOLLANT
* Secrétaires : Jean-Pierre ANDRIS et Guy TELLIEZ

 Membres du comité : Jean-Daniel GUITTEAUD.

1. Questions diverses :

La nomination de Christophe STANLEY, ancien maire de Vivières, comme membre d’honneur conformément à l’article 5 du statut de l’Amicale a été approuvée à l’unanimité.

Nous espérons une amélioration de la situation en 2021 pour reprendre le cours de nos rassemblements annuels et organiser ainsi une assemblée générale en présentiel.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous en début d’année pour vous informer de l’éventuel déroulement des festivités de la Saint-Georges à Noyon.

Au seuil de cette nouvelle année, le bureau de l’Amicale vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé. A l’aube de 2021 nous vous souhaitons tout le meilleur pour vous, pour celles et ceux que vous aimez et pour les projets que vous portez.

Dans l’immédiat, prenez soin de vous et soyez prudents.

 Le 17 décembre 2020

 Le Lieutenant-colonel (ER) CALLEJA Germain

 Président de l’Amicale

 

NB : Un petit rappel concernant les cotisations absolument nécessaires au bon fonctionnement de notre Amicale. Comme vous le savez son montant est libre. Conformément à l’article 6 du statut son paiement annuel est obligatoire pour avoir la qualité de membre actif.

D’avance nous vous remercions de votre soutien.